

## Manifestation des agriculteurs : la police recule de 50 mètres

JA et FDSEA ont fait une démonstration de force pour exprimer leur mécontentement envers les ZNT



Manifestation des agriculteurs : la police recule de 50 mètres

Ce jeudi 30 janvier, à 10 heures précises, les deux convois de tracteurs se sont retrouvés sur la place de la Libération, l'un arrivant du rond-point des Justes et l'autre du rond-point de Pavie. L'objectif des agriculteurs était de manifester leur mécontentement sur la réglementation des Zones de non traitement (ZNT) en allant déverser des détritux devant les grilles de la préfecture.

Une manœuvre qui s'est faite en deux temps, une voiture de police barrant la rue allant vers la préfecture a stoppé le déplacement des tracteurs. Dès lors, s'est engagé un dialogue entre les représentants syndicaux, la police et la préfecture pour faire reculer la voiture qui faisait barrage. Après une demi-heure de discussions, le véhicule de police a reculé d'une cinquantaine de mètres à hauteur de la place du préfet Claude Erignac. C'est donc à une vingtaine de mètres de la préfecture et légèrement au-dessus du commissariat de police que les bennes ont pu verser leurs détritux. L'État ayant cédé sur cinquante mètres de rue, l'honneur était sauf pour les uns et les autres.



Cette manifestation des agriculteurs étaient en appui des syndicats, JA et FDSEA, qui ont été reçus par le directeur de cabinet, Benoît Courtiaud. Un entretien de 45 minutes où **Jérémie De Ré** (JA) et Christian Cardona (FDSEA) ont fait part de leurs motifs de mobilisation sur la réglementation des ZNT. Jérémie De Ré s'en explique : « Nous avons parlé avec le directeur de cabinet de la charte de bon voisinage qui n'a pas été approuvée par la préfète et de l'arrêté sur les ZNT, publié le 29 décembre 2019, lequel est entré en vigueur ce 1er janvier. Ce n'est pas juste et moral de nous imposer cette réglementation qui va engendrer des pertes de surfaces agricoles et d'importantes pertes économiques pour les agriculteurs. Nous demandons un moratoire d'un an, c'est très clair et tout-à-fait possible, c'est une décision politique ».



Arrivée des tracteurs.



Premier barrage de la police.



Une décision est à prendre pour faire reculer la voiture de police.



Les leaders syndicaux, Jérémie De Ré, JA, Christian Cardona, FDSEA, posent le problème du blocage des tracteurs et remorques.



Moment d'intimidation.



Versement des balles de paille.



Versement des pneus.